ATTESTATION DE CERTIFICATION DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Je soussignée, Séverine MICHEAU, Responsable du Pôle Certification de Personnes atteste que :

Sophie POITEVIN

Est certifié dans les domaines suivants du diagnostic technique immobilier* :

Domaine/N° de certificat	Date de début de validité	Date de fin de validité
ELECTRICITE : ODI/ELEC/12051399	17/12/2013	18/12/2018

** Sous réserve de satisfaire aux critères des opérations de surveillance.*

Ce document ne fait pas office de certificat de compétences.
Un certificat par domaine est délivré par AFNOR Certification.

NB : Liste des certifiés disponible sur : http://www.boutique-certification-personnes.afnor.org

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à la Plaine Saint-Denis, le 16/12/2013

Accréditation N° 4-0590
Portées disponibles sur
www.cofrac.fr

CERTIFICATION DE PERSONNES

CERTIFICATION

attribuée à:

Madame POITEVIN Sophie

Certificat N°: LCP-0069

Diagnostic Amiante

Certificat valide du: **10-09-2017** Jusqu'au: **09-09-2022***

sans mention

Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic de performance énergétique

Certificat valide du: **10-08-2017** Jusqu'au: **09-08-2022***

individuel

Arrêté du 13 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification

Etat de l'installation intérieure de gaz

Certificat valide du: **08-04-2015** Jusqu'au: **07-04-2020***

Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification

Constat de risque d'exposition au plomb

Certificat valide du: **30-07-2017** Jusqu'au: **29-07-2022***

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risques d'exposition au plomb agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification

Etat relatif à la présence de termites métropole

Certificat valide du: **17-09-2017** Jusqu'au: **16-09-2022***

Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification

Fait à Besançon, le 17/09/2017

Christie DEWASMES

La Présidente

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des opérations de surveillance. La conformité de ce certificat peut être vérifiée sur le site : www.lcp-certification.fr